

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mai, monsieur le Maire convoque mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux à la réunion ordinaire qui aura lieu le mardi 28 mai 2019 à 19 heures 00 à la mairie, sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Le Maire,

Compte rendu de la séance du Jeudi 6 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mai, les membres du conseil municipal dûment convoqués par monsieur le Maire se sont réunis à la mairie à 19 heures 00 sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Présents : Madame COMBES Patricia, Monsieur DEWYNTER Franck, Madame LABORIE Marie-Christine, Madame MANDRON Sylvie, Monsieur MARTINEZ Pierre, Madame NEBOUT Janine, Madame PLATEL Christelle, Monsieur RAYNAUD François, Monsieur VIEILLEFOND Dominique

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: Claude BIREAU par Marie-Christine LABORIE, Josiane COMBES par François RAYNAUD, Fanny MICHAUD par Patricia COMBES, Stéphane ROUSSEL par Franck DEWYNTER

Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Madame PLATEL Christelle

Ordre du Jour

1/ Délibérations :

- **Demande de subvention FDAEC**
- **Levée du droit de préemption**

2/ Comptes rendus des syndicats et commissions

- **SIRP**
- **CdC**
- **CAB**

3/ Questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 2 mai 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1/ Délibérations du conseil:

Demande de subvention FDAEC (190606_01)

Monsieur le Maire fait part à son Conseil des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) votées par le Conseil Départemental au cours de l'assemblée plénière portant sur le Budget Primitif Départemental 2019.

La réunion de répartition cantonale du FDAEC 2019 du 28 mai 2019, présidée par Monsieur Jacques BREILLAT, Conseiller Départemental du canton Les Coteaux de Dordogne, a permis d'envisager l'attribution à notre commune la somme de : 7 700.00 euros.

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- Demander au Conseil Départemental de lui attribuer au titre du FDAEC 2019 la somme ci-dessus mentionnée, pour réaliser en 2019 les opérations suivantes :

	HT	TVA	TTC
matériel Communal			
TONDEUSE	990,00	198,00	1 188,00
TONDEUSE BROYEUR	1 220,00	244,00	1 464,00
ASPIRATEUR	156,75	31,35	188,10
RAYONNAGE ARCHIVES	546,95	109,39	656,34
Réfection projecteurs stade	3 351,38	670,28	4 021,66
Radar pédagogique	3 150,00	630,00	3 780,00
extincteur	1 138,00	227,60	1 365,60
		0,00	0,00
Montant total des dépenses	10 553,08	2 110,62	12 663,70
Subvention FDAEC 2019			7 700,00
Autofinancement			4 963,70

LEVÉE DU DROIT DE PREEMPTION (190606_02)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a reçu des demandes de déclaration d'intention d'aliéner (DIA) concernant les parcelles.

- ZD 189, ZD 192, ZD 197 au Stade
- ZH 232, ZH 270, ZH 272 à Postiac

Monsieur le Maire propose à son conseil de lever le droit de préemption sur ces deux secteurs.

Après délibération,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lever le droit de préemption urbain pour les parcelles :

- ZD 189, ZD 192, ZD 197 au Stade
- ZH 232, ZH 270, ZH 272 à Postiac

2/ Commissions et syndicats

- **SIRP** : Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion avec le prestataire de la cantine scolaire, API. Il souligne qu'une réunion sera organisée à la prochaine rentrée scolaire avec les parents d'élèves pour les questions sur le grammage des repas, les règlements sanitaire, etc..
- **CDC** Monsieur le Maire donne le compte rendu du dernier conseil communautaire.
- **CAB** : Les travaux de la dernière tranche de la RD 128 démarreront après la fête locale soit dès le lundi 29 juillet.
Monsieur le Maire informe les conseillers que la réception des travaux de l'ensemble des travaux de la CAB aura lieu le vendredi 6 septembre à 17h30.
- **Personnel** : Compte tenu de la charge de travail au service technique, un jeune a été recruté en CDD pour un mois pour pallier l'absence d'Axel David qui est en congé maladie.
Monsieur le Maire informe le conseil qu'il met un terme au contrat de mise à disposition d'Axel avec la commune de Jugazan.

3/ Divers :

Le conseil des écoles aura lieu le 14 juin.